INFOS

Procédure d'admission

Demande préalable à effectuer auprès d'un médecin psychiatre en vue d'une inscription sur la liste d'attente de la cellule de désintoxication.

Nécessité d'une motivation personnelle à l'intégration au processus de soins en lien avec un trouble lié à l'usage de substance

Entretien de préadmission afin d'analyser la demande et l'orienter.

Si la demande est validée en réunion pluridisciplinaire, inscription de la patiente sur la liste des admissions.

Sorties en week-end - Visites

- Pas de sortie en week-end durant la première semaine d'hospitalisation.
- A partir de la 2e semaine, possibilité de sortir une journée, le samedi ou le dimanche.
- Dès la 3e semaine, sorties autorisées du samedi après 14h au lundi 11h avec possibilité de week-end décalé sur avis médical.
- Démarches en-dehors de l'institution possibles moyennant accord médical.

NOUS CONTACTER

Numéro de tél. du service :

087 59 34 82

Adresse mail du service :

sorbiers@fralex.be

Site internet :

www.cpfa.be

Numéro général Clinique :

087 59 32 11

Fax Clinique:

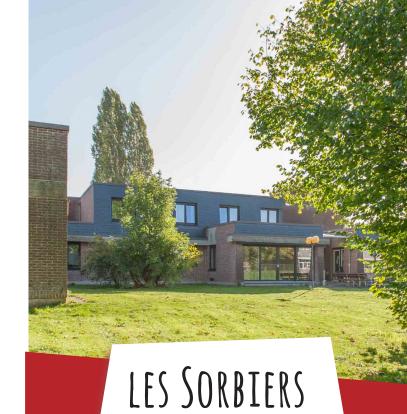
087 88 27 38

Adresse courrier:

Clinique Psychiatrique des Frères Alexiens Nom du patient Rue du Château de Ruyff, 68

4841 Henri-Chapelle





Unité spécialisée dans la prise en charge de patientes qui présentent un trouble lié à l'usage de substances



NOTRE SERVICE

Notre unité prend en charge les patientes qui souffrent d'une addiction à une ou plusieurs substances (alcool, cocaïne, cannabis, héroïne, médicaments, ...).

L'objectif est, dans un premier temps, de réaliser un **sevrage de la substance**. Ce sevrage est soutenu par une médication et une proposition de soin individualisée. La durée maximale est de 4 semaines.

Il est en outre prossible d'accéder à un programme de **cure spécifique** et adapté à la problématique d'assuétude. La durée de la cure est de 4 semaines.

Cette cure peut être prolongée par une ou deux **semaines de bilan** avec pour objectif de **préparer le projet de sortie**.

Durant toute la durée de l'hospitalisation, la patiente aura l'opportunité d'intégrer le programme de soins proposé par l'équipe paramédicale de l'institution.

PROGRAMME DE SOINS ET PRISE EN CHARGE

1º Sevrage de la substance

- Soutien au sevrage par un traitement médicamenteux, si nécessaire, et avec évaluation quotidienne de l'état clinique des patientes sur base d'échelles scientifiques.
- Entretien hebdomadaire avec le médecin psychiatre
- Entretiens individuels proposés par l'équipe de soins ou sur demande des patientes
- Structuration des journées sur base d'un briefing quotidien obligatoire.
- Programme de prises en charge individuelles ou en groupe

2° Cure spécifique

- Programme spécifique suivant le type d'assuétude. Ce programme est composé d'un ensemble de réunions obligatoires en groupes restreints où sont abordés des éléments de psychoéducation et d'analyse du système de consommation
- L'intégration au programme de cure nécessite une implication des patients, l'adhésion à la philosophie de la cure et le respect du cadre de l'unité.
- Sorties à l'extérieur afin que la patiente soit confrontée avec les envies de



consommation. Les difficultés en lien avec ces sorties sont réabordées lors du retour au sein de l'unité.

3° Bilan et Projet de sortie

- Travail sur le projet de sortie de la patiente.
 Le réseau de soins est réfléchi et adapté en fonction des problématiques individuelles.
- Continuité des soins envisageable après la sortie d'hospitalisation (postcure fonctionnelle, suivi par équipe mobile, hôpital de jour, consultations médicales).

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

L'équipe pluridisciplinaire se compose de psychiatres, infirmier.e.s, éducateur.rice.s, aides-soignant.e.s, assistantes sociales, psychologues, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, diététiciennes, logopèdes et d'une assistante logistique.